



Global Network For Rights And Development
الجمعية الدولية لحقوق الإنسان والتنمية

Asma JERRADJI

Panel Discussion on Unilateral Coercive Measures and Human Rights

Monsieur Le Président, Merci de nous avoir donné la parole

Le Réseau Global pour les Droits et le Développement tient à remercier le Rapporteur Spécial sur l'Impact Négatif des Mesures Coercitives Unilatérales sur la jouissance des droits de l'homme pour son excellent travail. Les observations contenues dans son dernier rapport sont de la plus haute importance pour aborder cette question ce qui à notre avis, peut être une bonne base pour l'avenir des droits humains.

Parmi toutes les déclarations contenues dans le rapport, nous tenons à exprimer notre gratitude pour la visite du Rapporteur spécial au Soudan, prévue pour Novembre 2015. Ce pays souffre des effets dévastateurs des sanctions économiques imposées par les Etats-Unis déclarées en 1997. Le blocage du gouvernement et l'embargo commercial contre le Soudan impliquent l'interdiction, entre autres, de l'importation de biens ou de services d'origine soudanaise et l'exportation vers le Soudan de biens, de technologies ou de services des États-Unis ou par une personne des États-Unis.

Ces sanctions ne sont qu'à cause du développement très faible du pays. L'économie du Soudan était déjà en très grande difficulté. Toutefois, les sanctions ont fait qu'empirer la situation. Selon des rapports, le blocus économique des États-Unis a mener les banques internationales à cesser de traiter le Soudan par crainte de sanctions américaines. Le pays a été privé de prêts, de subventions et de dons, d'où le gouvernement a été contraint d'adopter une politique d'austérité.

Monsieur le Président, le Réseau Global pour les Droits et le Développement (GNRD) appelle les Etats-Unis à renoncer la station de mesures coercitives unilatérales et les exhorte à lever les sanctions économiques contre le Soudan. Nous aimerions également se référer à la Déclaration de Vienne, dans sa partie I, paragraphe 31, qui appelle tous les Etats "s'abstenir de toute mesure unilatérale non conforme au droit international et la Charte des Nations Unies qui entravent la réalisation des droits".

Merci Mr/Madame Le (a) President(e),



GNRD | Kvalbergvegen 21, 4016 Stavanger, Norway

TEL.: 004752986170, 004752986171, 004752986172, 004752986173, FAX: 004751315147

www.gnr.net

post@gnrd.net